

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le mercredi 1^{er} août 2018 à 19h30 au deuxième étage du centre communautaire, situé au 16, rue Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents : Mesdames Christianne Cloutier et Marilyn Brunet, Messieurs, Alain Fortin, Michel Dénommé, Serge Lafontaine, Claude Desjardins et Ward O'Connor.

Madame Cindy Céré exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19h30. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

Étant donné la nature de cette assemblée convoquée par le maire Alain Fortin suivant le code municipal article 152. Tous ont été convoqués et ceux présents ont signé la convocation.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-08-180 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

- 2.01 Maître Bernard Dufour, Deveau avocats
- 2.02 Analyse et décision relative à la recherche d'information en lien avec la gestion administrative de la municipalité

Adoptée à l'unanimité

2018-08-181 SUSPENSION ADMINISTRATIVE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE POUR DES FINS D'ENQUÊTE

CONSIDÉRANT les éléments qui se sont produits en lien avec le dossier de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de suspendre la directrice générale pour une durée indéterminée et ce pour des fins d'enquête.

Monsieur le maire demande le vote pour cette résolution.

Christianne Cloutier	(conseillère #1)	Pour
Serge Lafontaine	(conseiller #3)	Pour
Claude Desjardins	(conseiller # 4)	Pour
Ward O'Connor	(conseiller # 5)	Pour
Marilyn Brunet	(conseillère # 6)	Pour

Avec 5 VOTES POUR, la résolution 2018-08-181 est réputée ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES VOTANTS.

Déclaration d'intérêt : Le conseiller M. Michel Dénommé déclare son intérêt dans ce dossier. Il se retire donc de la table du conseil.

Adoptée à l'unanimité par les membres votants

2018-08-182 CONVOCAION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la suspension administrative de la directrice générale par la résolution n° 2018-08-181;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaiterait rencontrer la directrice générale afin de lui laisser la chance de s'exprimer et par conséquent d'écouter sa version des faits en lien avec les éléments produits dans l'exercice de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'acheminer un avis de convocation par courriel et par courrier certifié à la directrice générale une fois l'enquête administrative terminée.

Monsieur le maire demande le vote pour cette résolution.

Christianne Cloutier	(conseillère #1)	Pour
Serge Lafontaine	(conseiller #3)	Pour
Claude Desjardins	(conseiller # 4)	Pour
Ward O'Connor	(conseiller # 5)	Pour
Marilyn Brunet	(conseillère # 6)	Pour

Avec 5 VOTES POUR, la résolution 2018-08-182 est réputée ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES VOTANTS.

Déclaration d'intérêt : Le conseiller M. Michel Dénommé déclare son intérêt dans ce dossier. Il se retire donc de la table du conseil.

Adoptée à l'unanimité par les membres votants

2018-08-183 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Michel Dénommé propose la levée de l'assemblée à 21h08.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Cindy Céré
Directrice générale
adjointe et secrétaire-
réceptionniste